



Formation aux droits et devoirs pour managers et dirigeants

Cette formation de 14 heures consiste à apporter le contenu nécessaire afin que les stagiaires maîtrisent leurs droits et devoirs d'employeur, à partager des expériences et en établir des stratégies constructives tant pour une gestion des ressources humaines stable et bienveillante, qu'à gérer les crises dans le respect du droit.

Code RS/ RNCP : /

Code formation interne : FIPRH28

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des apprenants

- Patron, dirigeants, cadres

Effectifs

De 2 minimum à 10 maximum

Prérequis

- Dirigeant d'organisation, cadre de direction,
- Une connexion internet, avec bande passante suffisante est nécessaire si vous avez choisi la formation à distance, car l'interactivité est primordiale

Accessibilité et délais d'accès

Formation systématiquement disponible en présentiel sur notre Centre à MARCHEPRIME (33). Formation en Intra entreprise, au sein de votre établissement pour un groupe constitué, possible en Nouvelle Aquitaine.

Notre centre est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute situation de handicap ne pas hésiter à décrire les adaptations nécessaires sur la fiche d'inscription en ligne, afin que notre référent handicap prenne attache avec vous.

8 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

100 % de réussites

Retour de satisfaction à chaud 2024 : 9,7/10

Objectifs pédagogiques

- A la fin de la formation, les stagiaires seront capable de maîtriser leurs droits et devoirs de manager
- De mettre en œuvre des stratégies de management préventives et correctives en gestion de crise
- D'instaurer une communication efficiente

Contenu de la formation

Institut PRH Formations

17 avenue d Aquitaine
33380 MARCHEPRIME
Email : formations@institutprh.com
Tel : +33564311505



- Analyse des expériences vécues :
 - En Management
 - En Gestion RH
- Droit et devoirs du manager
 - Règlementation du travail
 - Les règles générales de sécurité
- Organisation du travail
 - Le management bienveillant
 - Prévenir les Risques
- Gestion des crises
 - RPS, harcèlements
 - Les grèves et droits de retraits

Cette formation de 14 heures consiste à apporter le contenu nécessaire afin que les stagiaires maîtrisent leurs droits et devoirs d'employeur, à partager des expériences et en établir des stratégies constructives tant pour une gestion des ressources humaines stable et bienveillante, qu'à gérer les crises dans le respect du droit.

Organisation de la formation

Modalités pédagogiques

Formation présentielle

Équipe pédagogique

Formateur en Prévention des Risques Humains, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels, titulaire d'un Master 2 en sciences Humaines et Sociales, d'un certificat à la gestion sociale et juridique du personnel et d'un Certificat d'aptitude à la profession de Médiateur. Le formateur intervient sur demande d'avocat pour des enquêtes harcèlements, des audits RPS, mais aussi en qualité de médiateur conventionnel ou judiciaire.

Ressources pédagogiques et techniques

- Les stagiaires disposent d'un espace numérique de travail pour l'émargement (dans le cadre de formations à distance), et d'une base documentaire (quel que soit le mode à distance ou présentiel)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation diagnostique en début de formation par questionnaire. Méthode pédagogique en présentiel ou à distance avec MSTeams basée sur la prise en compte des besoins spécifiques Apport de connaissance très interactif (aucune formation se ressemblent), basées sur la logique et le pragmatisme, Evaluation finale par QCM de 20 questions clés. Validation de la formation si le stagiaire est présent et valide à 50% et plus le QCM final.

Indicateur de résultats

100 % de réussites

Retour de satisfaction à chaud 2024 : 9,7/10

Lieu de formation : Centre de formation Institut PRH 17 avenue d'Aquitaine 33380 MARCHEPRIME

Prix : 880.00

Version du document : 24 octobre 2025